

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 7 février 2023, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 1 février 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, WYNNE Pierre, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danièle, MULLET Rosemonde, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOUVART Guy, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany, DERICQUEBOURG Daniel, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphine, DELEPINE Michèle, DELETTRE Bernard, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERLIQUE Martine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Karine, FLAJOLET André, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FURGEROT Jean-Marc, LHOMME Régis, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, FACON Dorothee, NOREL Francis, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, TRACHE Bruno, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMANN Isabelle

PROCURATIONS :

IDZIAK Ludovic donne procuration à CARINCOTTE Annie-Claude, CHRETIEN Bruno donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, EDOUARD Eric donne procuration à LEFEBVRE Nadine, MEYFROIDT Sylvie donne procuration à OGIEZ Gérard, BERROYER Béatrice donne procuration à CORDONNIER Francis, BOULART Annie donne procuration à BERTOUX Maryse, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, FONTAINE Joëlle donne procuration à LEGRAND Jean-Michel, LEVEUGLE Emmanuelle donne procuration à VERDOUCQ Gaëtan, MERLIN Régine donne procuration à DASSONVAL Michel, MILLE Robert donne procuration à MAESELE Fabrice, NEVEU Jean donne procuration à LECLERCQ Odile, PERRIN Patrick donne procuration à BARRÉ Bertrand, RUS Ludivine donne procuration à DE CARRION Alain, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DELECOURT Dominique, BEUGIN Élodie, BRAND Hervé, CASTELL Jean-François, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, FLAHAUT Jacques, HANNEBICQ Franck, HEUGUE Éric, HOCQ René, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LECOMTE Maurice, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, OPIGEZ Dorothée, TAILLY Gilles, TOURSELDERUELLE Karine, TOURTOY Patrick

Madame FACON Dorothée est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
7 février 2023

FONCIER ET URBANISME

MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE LABOURSE DANS LE CADRE DU
PROJET DE CANALISATION DE GAZ BEUVRY-BENIFONTAINE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« GRT Gaz porte le projet de création d'une canalisation de transport de gaz naturel, d'une longueur de 12,7 km environ, reliant les secteurs de Béthune sud et de Lens. Cette nouvelle canalisation a pour but de faciliter la conversion de la zone du gaz B (gaz à Bas pouvoir calorifique) vers le gaz H (gaz à Haut pouvoir calorifique).

Le tracé de cette canalisation traversera les communes de l'agglomération de Beuvry, Labourse, Sailly-Labourse, Annequin, Cambrin, Cuinchy, Noyelles-lès-Vermelles, Vermelles, et Haisnes. Concernant Verquigneul, son territoire ne sera pas traversé par la canalisation mais sera concerné par les zones d'effets en cas de rupture de canalisation.

GRT Gaz a analysé la compatibilité de ce tracé au regard des documents d'urbanisme opposables. Seul le Plan Local d'Urbanisme de Labourse ne permet pas l'implantation de l'équipement dans le secteur 1AUEa, qui est une zone d'urbanisation future destinée à l'implantation d'équipements de production d'énergie renouvelable.

Le PLU de Labourse doit donc être mis en compatibilité.

Un examen conjoint portant sur la mise en compatibilité du PLU de Labourse s'est tenu le 8 juillet 2022. Les personnes publiques associées, dont la commune de Labourse et la Communauté d'agglomération au titre de sa compétence en urbanisme planification, ont émis un avis favorable au projet.

Une enquête publique unique préalable a été menée du 31 août au 30 septembre 2022 inclus.

Cette enquête publique a porté sur :

- La Déclaration d'Utilité Publique de la canalisation,
- La mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Labourse,
- La demande d'autorisation de transport de gaz par canalisation,
- L'enquête parcellaire en vue de créer les servitudes d'utilité publique idoines.

Le commissaire enquêteur a formulé un avis favorable au projet en date du 21 octobre 2022.

Les services de l'Etat ont transmis le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Communauté d'agglomération le 12 décembre 2022.

A la suite de cet envoi, la Communauté d'Agglomération doit se prononcer sur la mise en compatibilité du PLU de Labourse, au regard de l'article L153-57 du Code de l'urbanisme.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Aménagement, Transports et Urbanisme » du 23 janvier 2023, il est proposé à l'Assemblée de formuler un avis favorable à la mise en compatibilité du PLU de Labourse. »

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article L153-57 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Labourse approuvé par délibération du Conseil communautaire le 25 septembre 2019 ;

Vu le procès-verbal de l'examen conjoint qui s'est tenu le 8 juillet 2022 ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 31 août 2022 au 30 septembre 2022 inclus, l'ensemble des conclusions, le rapport et l'avis favorable du commissaire enquêteur ;

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

FORMULE un avis favorable à la mise en compatibilité du PLU de Labourse dans le cadre du projet de canalisation de gaz Beuvry-Bénifontaine.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
La Vice-présidente déléguée,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **09 FEV. 2023**

Et de la publication le : **09 FEV. 2023**
Par délégation du Président,
La Vice-présidente déléguée,



L'AVERSIN Corinne



L'AVERSIN Corinne